Image not found or type unknown

Succession d'un parent décédé

Par **lsweet**, le **17/08/2016** à **16:24**

Bonjour,

Suite au décès de mon père, la succession est comment dire très floue.
Ma mère ne communique pas avec nous, et nous sommes 4 sœurs.

Je sais que mes parents avaient mis au dernier vivant.

Mais je ne sais pas ce que sa implique.

Si elle vend la maison quelle sera les conséquences?
Le compte bancaire de mon père sera versé à ma mère?
Sa voiture aussi?

J'aimerai savoir vraiment ce qui en découle.

Et comme je les dit la communication est coupé car ma mère ne veut pas qu'on hérite de quoi que ce soit de notre défunt père.

Merci de votre attention.[smile9]

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés